

Principaux habitats associés	Principales espèces d'intérêt communautaire	
Falaises et rochers (dont 8110, 8210)	Rosalie des Alpes	Grande soldanelle
Eboulis (dont 8120)	Chiroptères	
Hêtraies (dont 9120, 9150)		

Espèces principales

Tilleul à petites feuilles	Alisier blanc	Tilleul à grandes feuilles	Erable à feuilles d'obier
Erable sycomore	Noisetier	Erable plane	Buis
Erable champêtre	Mercuriale pérenne	Frêne commun	Fougères diverses
Orme de montagne			

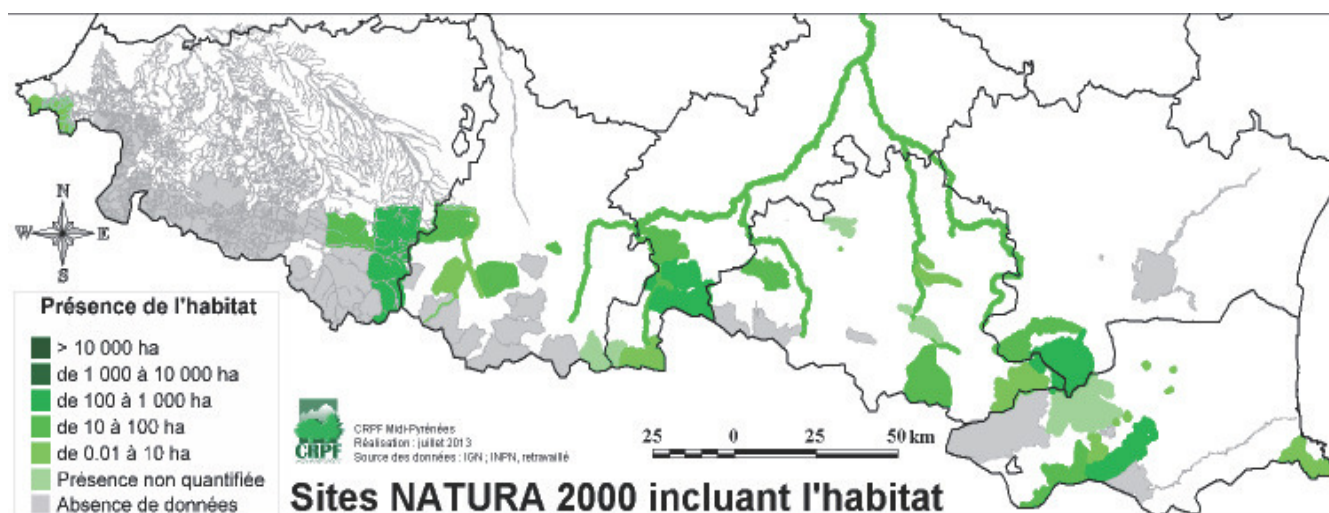
Exemple d'opérations en cours

En forêt domaniale du Pech de Montgailhard (09), forêts de ravin cartographiées dans le cadre de Natura 2000 et classées hors sylviculture.

Gestion en futaie irrégulière de l'habitat, en forêt privée, commune d'Esparros (65), en zone NATURA 2000 «Hautes-Baronnies, Coume de Pailhas».

RÉPARTITION

L'habitat existe sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne ; la variante à orme des montagnes, à affinité océanique, n'est présente qu'à l'ouest de la chaîne.



DESCRIPTION

Habitat caractéristique des substrats instables sur fortes pentes de l'étage collinéen à montagnard. Les sols, très caillouteux, y sont peu épais et pauvres en terre fine.

Habitat dominé par des essences pionnières, on y distingue :

1. les tillaies sèches à buis en stations calcicoles sèches aux sols souvent chargés en gros blocs,
2. les tillaies-ébrablaies hygrosциaphiles* en stations confinées à forte hygrométrie (souvent en fonds de vallon),
3. les ormaies à orme des montagnes et androsème, caractérisées par un climat océanique, installées sur des colluvions* constitués de blocs et cailloux de toutes tailles enrobés de limons.

Strate muscinale souvent très recouvrante sur les roches affleurantes.



CRPF - ER

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Ne pas transformer le peuplement du fait de sa rareté et sa faible productivité en conservant les essences du cortège floristique de l'habitat, sans en introduire de nouvelles.



Eviter la création de nouvelles dessertes forestières ou pastorales à travers ces formations et y éviter la circulation d'engins motorisés en raison de la rareté et de l'instabilité de l'habitat.



Ne pas réaliser de coupes rases de ces stations en raison de sa rareté et de l'instabilité du substrat.



Limiter l'exploitation de ces forêts peu productives sur terrains instables. L'extraction ponctuelle et occasionnelle d'arbres mûrs depuis une piste existante reste possible sous réserve de ne pas mettre en lumière les falaises et milieux rocheux ombragés.



Conserver les habitats associés, notamment les clairières, lisières et les ourlets préforestiers*.



POUR ALLER PLUS LOIN

Préserver ce type d'habitat exceptionnel lors des créations de desserte.

